

GROUPE DE REFLEXION STRATEGIQUE

**Avenir de l'industrie chimique en France
à l'horizon 2015**

MAI 2005

SOMMAIRE

- Avant-propos par Daniel GARRIGUE, président du groupe

- Les 29 propositions

1^{ère} Partie : *L'INDUSTRIE CHIMIQUE : UN SECTEUR INDUSTRIEL MAJEUR EN FRANCE*

I.1 Périmètre et positionnement

I.1.1 Un secteur très vaste et diversifié

I.1.2 Une position de tout premier plan dans un marché mondialisé

I.1.3 La place de l'industrie chimique française en Europe

I.1.4 Un secteur clé en France

I.1.5 Une très grande majorité de PME

I.2. Résultats et performance

I.2.1 La compétitivité de l'industrie chimique européenne menacée

I.2.2 Croissance en volume et évolution des effectifs

I.2.3 Performance à l'exportation

I.2.4 Dépenses d'investissement en baisse

I.2.5 Effort de R&D en stagnation

2^{ème} Partie : *LES DÉFIS A RELEVER POUR LES DIX ANS QUI VIENNENT*

II.1 Dans une perspective stratégique économique et technologique

II.1.1 Le défi de la mondialisation

II.1.2 Coût de l'énergie et des matières premières

II.1.3 Caractère primordial des investissements en R&D et des innovations

II.1.4 Stratégies de désendettement et mise en valeur des filières de progrès

II.2 Du point de vue des attentes de la société

II.2.1 Une image complexe trop souvent négative

II.2.2 Une prise en compte accrue dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement

II.2.3 Le poids énorme de la réglementation

II.2.4 Un problème d'attractivité vis à vis des jeunes

II.2.5 Un défi pour les ressources humaines

3^{ème} partie : *29 FICHES DE PROPOSITIONS*

ANNEXES

1) Composition du groupe

2) Séances et fonctionnement

3) Audiences accordées par Daniel Garrigue et déplacements

4) Bibliographie

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Diaporamas et enquêtes spécifiques

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Monsieur le Ministre,

Vous avez souhaité qu' « une appropriation collective des points forts et points faibles et des perspectives d'évolution stratégique de l'industrie chimique en France se réalise au sein d'un groupe de réflexion réunissant l'ensemble des acteurs » de ce secteur et vous m'avez confié la responsabilité de conduire ce groupe.

Ce groupe de réflexion qui a centré ses travaux sur l'industrie chimique en général à l'exclusion des médicaments, s'est mis en place en septembre 2004. Associant des représentants de l'industrie, des syndicalistes, des universitaires et scientifiques ainsi que les fonctionnaires de votre ministère et de plusieurs autres administrations, il a su rapidement affirmer une forte volonté de travail en commun et exprimer une assez large unité de vue.

Par delà la très grande diversité des industries dédiées à la chimie, il a constaté que ce secteur disposait encore d'un certain nombre de points forts. Mais ils risquent d'être remis en cause si ces industries ne trouvent pas en elles-mêmes, mais aussi avec le concours de ses partenaires, les moyens de relever les défis considérables auxquels elles sont aujourd'hui confrontées.

Aujourd'hui encore, les éléments de force de l'industrie chimique française, ne sont pas négligeables, bien qu'ils risquent d'être rapidement fragilisés :

→ Une segmentation du marché mondial par grandes régions (Europe, Asie, Amérique) qui donne encore à l'Europe occidentale la place prédominante (plus de 30 % de la production mondiale) et au sein de laquelle l'industrie chimique française reste bien placée. A ce jour, la France continue à exporter plus en Chine qu'elle n'importe de Chine.

→ Une implantation extérieure, forte et parfois ancienne, notamment dans les pays à forte croissance (Chine, Brésil).

→ Un marché intérieur constitué de clients puissants (automobile, aéronautique et espace, nucléaire, pharmacie, agro-alimentaire) ce qui est essentiel pour une industrie dont les produits sont la composante majeure de la plupart des autres industries. Songeons, par exemple, que l'Airbus A380 est composé, à plus de 10 % de produits chimiques stratégiques.

→ Des PME nombreuses et performantes sur des créneaux souvent pointus et novateurs.

→ Des filières solidement établies dans les domaines de la formation et de la recherche publique.

Mais ce secteur doit aussi relever une série de défis considérables, et cela dans un temps qui sera de plus en plus compté.

D'abord, les défis de la mondialisation qui fait progressivement sentir ses effets sur les produits – la chimie de base et la chimie fine plus que la chimie de spécialités -, mais aussi à travers l'intégration en amont, sur l'ensemble des produits manufacturés. Le développement des nouveaux complexes pétrochimiques du Moyen-Orient et des capacités de production en Asie vont aggraver ces tendances dans les prochaines années.

Or, de par la très grande diversité de ses filières de production, de par la relative dispersion de ses sites, l'industrie chimique française n'a sans doute pas encore suffisamment rassemblé ses forces. Elle souffre du coût de ses approvisionnements en énergie et en matières premières. Elle souffre aussi, pour certains de ses groupes, du poids d'un endettement qui limite sa capacité d'adaptation et, surtout, sa capacité d'investissement en France.

Dans ce contexte, et à défaut d'infléchissement significatif par rapport aux tendances qui s'exercent spontanément, on peut s'attendre selon le taux de croissance de notre économie, à la perte de 25 000 à 40 000 emplois dans les dix prochaines années.

Les défis liés aux valeurs, aux attentes et parfois aux peurs de notre société ne sont pas moins lourds.

Parce qu'elle est présente partout mais sans être réellement visible nulle part, la chimie souffre d'une image largement dépréciée. Dans une société à la démographie vieillissante, où la santé s'affirme de plus en plus comme une priorité, l'existence des substances chimiques est souvent mise en cause à l'heure même où la consommation de médicaments et les chimiothérapies sont très largement répandues. Certains accidents sur des sites industriels chimiques ont encore renforcé ce sentiment de dangerosité.

La chimie se trouve, de ce fait, confrontée à une montée exponentielle des réglementations et des exigences liées à la santé publique, à l'environnement et à la sécurité.

Sa capacité d'attirer les chercheurs, ingénieurs, techniciens et ouvriers qualifiés, indispensables à son développement dans les prochaines années, risque d'en être profondément affectée.

Certains pourraient s'accommoder de ces évolutions et considérer que la chimie est inexorablement condamnée à se développer sous d'autres cieux, comme l'ont déjà fait certains secteurs de notre industrie.

A l'heure où l'Union européenne réévalue elle-même toute l'importance des enjeux industriels, où elle réaffirme la nécessité, si nous ne voulons pas être marginalisés, de disposer d'un socle industriel et technologique puissant, ce renoncement n'est pas acceptable.

Le positionnement particulier de la chimie, dont les produits sont – on l'a vu – au cœur de la plupart des autres industries, lui donne, de surcroît, un caractère stratégique particulièrement affirmé. Et c'est aussi, avec environ de 240 000 salariés et beaucoup plus encore d'emplois induits, un secteur qui pèse fortement en matière d'emploi et qui a, donc, une responsabilité sociale importante.

C'est pourquoi, le groupe de réflexion stratégique croit dans la nécessité de maintenir une industrie chimique forte, novatrice et riche en compétences humaines. Il sait que beaucoup dépendra d'elle-même mais que beaucoup dépendra aussi de l'implication de ses partenaires.

Cinq grandes lignes d'action lui paraissent s'imposer :

→ D'abord, la nécessité d'une réflexion stratégique d'ensemble qui pourrait être organisée dans le cadre d'un Comité d'orientation associant les représentants de la chimie, ses clients, le monde scientifique et universitaire et les ministères concernés. Cette réflexion pourrait notamment porter sur l'évolution des lignes de produits et des sites – et s'il y a lieu, sur les accompagnements nécessaires –, sur la recherche éventuelle d'alliances, notamment en Europe, sur la définition de conditions favorables d'approvisionnement en matières premières et en énergie – enjeu auquel nous n'accordons, peut-être, ni en France ni en Europe, une place aussi primordiale qu'aux Etats-Unis, en Russie ou en Chine.

→ Ensuite, la volonté d'intensifier l'effort de recherche et d'innovation, à la fois sur les procédés mais aussi sur la définition de nouveaux produits. Le groupe a mis particulièrement l'accent sur la chimie durable et sur la chimie verte pour laquelle une cinquantaine de millions d'euros par an pour des projets de R&D serait nécessaire. Mais l'un de ses soucis est également que la chimie soit pleinement présente dans les dispositifs qui se mettent en place au niveau national (Agence Nationale de la Recherche, la future Agence pour l'Innovation Industrielle, pôles de compétitivité) comme au niveau européen (7^{ème} programme cadre de recherche et développement, Conseil européen de la recherche).

→ Le souci de prendre pleinement en compte toutes les dimensions humaines de ce secteur, qu'il s'agisse de l'initiation à la chimie dans l'enseignement secondaire, du renforcement des filières de formation, du recrutement – notamment au niveau des agents de maîtrise et des techniciens- et de l'élévation continue du niveau des compétences dans le secteur, de la prise en compte dans le cadre des accords entre partenaires sociaux, de la santé et de la sécurité du travailleur de ce secteur, de la maîtrise des adaptations qui se révéleront nécessaires.

→ Une démarche durable ou soutenable dans la mise en œuvre de la réglementation applicable à l'industrie chimique. La simplification des règles, la stricte application des seules dispositions européennes chaque fois que cela est possible, l'affirmation d'une unité de doctrine, notamment de la part des DRIRE, sur l'ensemble du territoire national, la volonté de maîtrise des risques doivent être systématiquement recherchés.

L'élaboration du règlement européen REACH peut être un élément fort de conciliation entre les exigences de compétitivité de l'industrie chimique et les attentes des citoyens, dès lors que les lourdeurs de procédure auront été maîtrisées, que les questions de droits et de propriété intellectuelle auront été résolues et que l'application aux produits venant des pays tiers, y compris les produits finis, aura été renforcée, par exemple, en responsabilisant les importateurs.

Parallèlement, et dans le double souci de répondre aux inquiétudes de notre société et de développer les capacités d'expertise rendues nécessaires par REACH, le groupe a souhaité que notre pays consacre des moyens plus significatifs au développement de la toxicologie et de l'éco-toxicologie.

→ Enfin, un travail indispensable sur l'image de cette industrie qui doit s'inspirer des efforts déjà conduits dans d'autres secteurs. Le groupe a formulé dans ce sens un ensemble de préconisations, tout en sachant que c'est sur l'ensemble des actions précédemment évoquées que se jouera l'image de l'industrie chimique française.

Nul ne peut se passer de la chimie.

Daniel GARRIGUE
Député de la Dordogne
Maire de Bergerac

LES 29 PROPOSITIONS

Proposition n° 1 :

- *Créer un comité d'orientation stratégique réunissant les industriels, les clients de l'industrie chimique et les pouvoirs publics*

Proposition n° 2 :

- *Mettre en place et promouvoir des filières stratégiques de progrès*

Proposition n° 3 :

- *Faciliter l'accès à des coûts de l'électricité compétitifs*

Proposition n° 4 :

- *Assurer un approvisionnement sûr et compétitif en gaz naturel et en matières premières pétrochimiques*

Proposition n° 5 :

- *Améliorer l'efficacité des transports de produits chimiques et réduire son impact environnemental*

Proposition n° 6 :

- *Attirer durablement les investisseurs et les financeurs*

Proposition n° 7 :

- *Engager l'effort nécessaire en chimie durable (chimie verte)*

Proposition n° 8 :

- *Développer l'effort de recherche et d'innovations dans le domaine de la catalyse et des procédés*

Proposition n° 9 :

- *Développer l'effort de recherche et d'innovations dans le domaine de la chimie analytique*

Proposition n° 10 :

- *Développer l'effort de recherche et d'innovations dans le domaine des biotechnologies industrielles*

Proposition n° 11 :

- *Développer l'effort de recherche et d'innovations dans le domaine des nanotechnologies*

Proposition n° 12 :

- *Développer la recherche et les capacités d'expertise en toxicologie et éco-toxicologie pour répondre aux besoins sociétaux, réglementaires et industriels*

Proposition n° 13 :

- *Faciliter l'accès de la chimie aux aides publiques et à la R&D*

Proposition n° 14 :

- *Assurer une présence forte de la chimie dans le PCRDT (Programme cadre de recherche et développement technologique)*

Proposition n° 15 :

- *Observer et anticiper les évolutions de l'emploi dans le secteur des industries chimiques*

Proposition n° 16 :

- *Rendre attractifs les métiers de l'industrie chimique*

Proposition n° 17 :

- *Adapter la formation initiale aux nouveaux besoins*

Proposition n° 18 :

- *Développer la formation tout au long de la vie adaptée à l'évolution des besoins et à la nécessaire mobilité*

Proposition n° 19 :

- *Adapter les salariés aux mutations économiques des industries chimiques*

Proposition n° 20 :

- *Mettre en place une stratégie et des actions concertées pour la remédiation des sols*

Proposition n° 21 :

- *Assurer une unité de doctrine nationale sur l'application des textes réglementaires relatifs à la maîtrise des risques*

Proposition n° 22 :

- *Réaliser une base de données du corpus réglementaire s'appliquant à l'industrie chimique accessible aux entreprises*

Proposition n° 23 :

- *Associer les industriels aux réflexions des pouvoirs publics sur la mise en œuvre d'instruments économiques dans le domaine de l'environnement*

Proposition n° 24 :

- *Réaliser systématiquement des études d'impact lors de l'élaboration des réglementations*

Proposition n° 25 :

- *Transposer, dans les délais prescrits, les directives européennes sans en alourdir les dispositions*

Proposition n° 26 :

- *Promouvoir une nouvelle politique européenne en matière de substances chimiques efficace et applicable*

Proposition n° 27 :

- *Reconquérir l'opinion en visant en particulier le grand public*

Proposition n° 28 :

- *Développer la relation avec les élus et les administrations par des stages en entreprise*

Proposition n° 29 :

- *Créer un prix de la meilleure réalisation innovante en chimie pour l'industrie*